

05 NOV. 1999

**ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE BERKANE  
COMMUNE RURALE DE BOUGHRIBA**

**PREFECTURE OU PROVINCE : PROVINCE DE BERKANE  
COMMUNE DE : COMMUNE RURALE DE BOUGHRIBA**

**CAHIER DES  
CHARGES**

**LOTISSEMENT : ESSALAM**

**REFERENCES FONCIERES : 6928/02**



## CHAPITRE I

### PRESENTATION DU LOTISSEMENT

#### ARTICLE I : Présentation du lotissement

SITUATION : PREFECTURE OU PROVINCE : PROVINCE  
BERKANE  
CENTRE DE : ZAIEST  
NOM DU LOTISSEUR : ETABLISSEMENT REGIONAL  
D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION  
DE L'ORIENTAL  
REF. FONCIERES : T.F 6928/02  
PROPRIETAIRES : ETABLISSEMENT REGIONAL  
D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION  
DE L'ORIENTAL

SUIPERFICIE : 12 H 02A 00CA

#### LISTE DES COORDONNEES

X	N° DES BORNES	Y
771 104.30	176	486 235.95
499.77	173	039.37
495.69	243	017.72
447.24	174	485 852.17
393.44	A	728.67
205.96	B	800.46
086.05	C	829.77
215.56	180	829.02
211.49	179	834 .74
170.01	178	833.11
096.71	177	830 .19
084.24	175	485 857.56
771 104.30	176	486 235.95



**ARTICLE 2 : Règlement en vigueur**

Le présent lotissement est soumis aux :

- ◆ Dahir n° 1-92-64 du 15 Hijja 1412 ( 17 Juin 1992), portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme.
- ◆ Dahir n° 1-92-7 du 15 Hijja (17 Juin 1992), portant promulgation de la loi n° 25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements.



### **ARTICLE 3 : Consistance du lotissement**

Le présent lotissement est constitué de 407 lots répartis comme suit :

◆ Nombre de lots et destination :

#### **Tableau de contenance :**

N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	Nbre de niveau
1	243,55	VILLA	HABITATION	R+1
2	203,14	VILLA	HABITATION	R+1
3	200,00	VILLA	HABITATION	R+1
4	200,00	VILLA	HABITATION	R+1
5	200,00	VILLA	HABITATION	R+1
6	200,00	VILLA	HABITATION	R+1
7	200,00	VILLA	HABITATION	R+1
8	200,00	VILLA	HABITATION	R+1
9	207,52	VILLA	HABITATION	R+1
10	206,06	VILLA	HABITATION	R+1
11	234,47	VILLA	HABITATION	R+1
12	203,69	VILLA	HABITATION	R+1
13	179,45	VILLA	HABITATION	R+1
14	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
15	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
16	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
17	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
18	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
19	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
20	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
21	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
22	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
23	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
24	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
25	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
26	107,92	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
27	143,77	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
28	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
29	104,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
30	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
31	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
32	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
33	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
34	114	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
35	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
36	104,32	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
37	105,67	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
38	105,60	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	
39	121,88	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
40	108	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
41	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
42	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
43	108	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
44	108	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
45	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
46	121,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
47	141,52	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
48	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
49	175,33	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
50	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
51	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
52	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
53	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
54	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
55	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
56	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
57	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
58	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
59	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
60	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
61	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
62	130	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
63	169	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
64	155,36	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
65	148,38	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
66	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
67	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
68	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
69	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
70	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
71	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
72	150	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
73	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
74	174,60	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
75	134,64	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
76	146,83	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
77	124,80	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
78	164,33	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
79	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
80	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
81	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
82	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
83	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	Nbre de niveau
84	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
85	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
86	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
87	115	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
88	115	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
89	153,80	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
90	142,02	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
91	159,71	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
92	118	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
93	112,33	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
94	112,33	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
95	117,33	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
96	117,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
97	117,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
98	117,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
99	117,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
100	117,43	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
101	107,63	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
102	107,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
103	107,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
104	107,90	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
105	156,94	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
106	144,57	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
107	143,59	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
108	127,69	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
109	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
110	109,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
111	109,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
112	101,44	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
113	103,23	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
114	109,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
115	109,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
116	105,01	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
117	106,80	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
118	109,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
119	109,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
120	108,58	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
121	144,85	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
122	154,46	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
123	215,33	VILLA	HABITATION	R+1
124	211,19	VILLA	HABITATION	R+1
125	202,72	VILLA	HABITATION	R+1
126	202,27	VILLA	HABITATION	R+1
127	200,13	VILLA	HABITATION	R+1
128	204,86	VILLA	HABITATION	R+1



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	Nbre de niveau
129	207	VILLA	HABITATION	R+1
130	200	VILLA	HABITATION	R+1
131	203,07	VILLA	HABITATION	R+1
132	217	VILLA	HABITATION	R+1
133	214,28	VILLA	HABITATION	R+1
134	205,71	VILLA	HABITATION	R+1
135	206,61	VILLA	HABITATION	R+1
136	201,78	VILLA	HABITATION	R+1
137	249,66	VILLA	HABITATION	R+1
138	222	VILLA	HABITATION	R+1
139	206,74	VILLA	HABITATION	R+1
140	213,25	VILLA	HABITATION	R+1
141	230,15	VILLA	HABITATION	R+1
142	203,76	VILLA	HABITATION	R+1
143	165,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
144	159,02	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
145	109,69	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
146	110,11	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
147	110,11	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
148	110,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
149	110,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
150	110,11	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
151	154,79	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
152	136,48	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
153	179,88	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
154	110,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
155	110,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
156	172,56	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
157	165,23	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
158	110,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
159	110,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
160	157,91	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
161	190,44	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
162	140,19	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
163	107,53	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
164	168,60	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
165	165,71	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
166	107,53	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
167	107,53	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
168	162,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
169	159,92	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
170	107,53	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
171	107,53	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
172	157,02	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
173	168,15	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	Nbre de niveau
174	113,45	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
175	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
176	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
177	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
178	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
179	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
180	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
181	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
182	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
183	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
184	126	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
185	122,86	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
186	117,43	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
187	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
188	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
189	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
190	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
191	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
193	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
194	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
195	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
196	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
197	136,56	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
198	131,13	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
199	120,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
200	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
201	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
202	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
203	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
204	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
205	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
206	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
207	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
208	220,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
209	220,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
210	113,70	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
211	123,66	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
212	144,93	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
213	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
214	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
215	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
216	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
217	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
218	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
219	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	Nbre de niveau
220	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
221	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
222	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
223	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
224	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
225	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
226	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
227	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
228	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
229	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
230	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
231	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
232	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
233	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
234	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
235	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
236	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
237	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
238	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
239	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
240	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
241	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
242	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
243	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
244	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
245	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
246	100,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
247	120,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
248	108,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
249	115,86	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
250	105,01	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
251	202,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
252	159,27	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
253	133,68	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
254	120,47	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
255	124,25	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
256	133,68	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
257	133,68	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
258	128,02	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
259	131,79	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
260	133,68	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
261	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
262	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
263	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
264	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		<b>RDC</b>	<b>Etage</b>	<b>Nbre de niveau</b>
265	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
266	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
267	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
268	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
269	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
270	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
271	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
272	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
273	110,55	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
274	108,96	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
275	154,17	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
276	111,96	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
277	100,00	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
278	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
279	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
280	125	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
281	125	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
282	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
283	125	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
284	125	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
285	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
286	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
287	100	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
288	100	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
289	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
290	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
291	100	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
292	134,24	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
293	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
294	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
295	133,15	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
296	154,08	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
297	200	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
298	135,17	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
299	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
300	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
301	132,80	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
302	130,43	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
303	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
304	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
305	128,05	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
306	125,68	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
307	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
308	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
309	123,30	COMMERCIAL	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		<b>RDC</b>	<b>Etage</b>	<b>Nbre de niveau</b>
310	120	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
311	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
312	120	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
313	118,56	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
314	149,07	COMMERCIAL	HABITATION	R+2
315	150,13	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
316	165,92	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
317	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
318	100,38	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
319	156,06	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
320	166,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
321	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
322	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
323	163,18	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
324	159,44	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
325	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
326	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
327	155,75	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
328	145,23	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
329	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
330	106,19	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
331	104,26	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
332	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
333	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
334	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
335	110	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
336	110	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
337	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
338	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
339	110	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
340	110	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
341	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
342	105	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
343	102,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
344	112,03	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
345	125,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
346	129,38	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
347	102,61	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
348	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
349	121	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
350	115,43	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
351	118,11	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
352	121	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
353	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
354	109,70	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		<b>RDC</b>	<b>Etage</b>	<b>Nbre de niveau</b>
355	124,13	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
356	121,87	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
357	122,29	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
358	108,29	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
359	147,07	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
360	138,09	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
361	118,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
362	113,27	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
363	115,49	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
364	120,48	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
365	118,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
366	117,70	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
367	119,92	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
368	118,81	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
369	131,39	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
370	122,01	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
371	106,67	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
372	109,03	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
373	130,14	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
374	109,45	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
375	144	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
376	109,80	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
377	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
378	140,83	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
379	137,14	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
380	110	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
381	125,25	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
382	157,32	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
383	147,60	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
384	127,56	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
385	140	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
386	140	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
387	132	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
388	165,85	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
389	164,21	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
390	195,12	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
391	149,70	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
392	238,92	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
393	144,82	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
394	193,60	HABITATION SANS GARAGE	HABITATION	R+2
395	233,12	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
396	147,36	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
397	103,63	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
398	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
399	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2



N° des lots	Surface en m2	Affectation		
		RDC	Etage	Nbre de niveau
400	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
401	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
402	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
404	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
405	100	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
406	118,63	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
407	121,93	HABITATION AVEC GARAGE	HABITATION	R+2
408	402,92	EQUIPEMENT		

Surface Total : 12 H 02 A 00CA

Surface des lots : 51546,07 m2

Surface de voirie : 59817,67 m2

Zone de verdure : 375,07 m2

Mosquée : 1374,00 m2

Ecole coranique : 745 m2

Centre commercial : 1993,34 m2

bureau de poste: 528 m2

Foyer Féminin. : 723,30 m2

Pourcentage des chutes : 52%



## CHAPITRE II

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE CONSTRUCTIONS

#### A) Zone Villa :

- La contenance de cette zone est mentionnée dans le tableau en annexe.
- La zone de recul est de 4m par rapport à la voie..La construction à l'étage n'exédera pas 80% de l'emprise du sol autorisé au RDC.
  - Les caves sont interdites
  - Les constructions ne peuvent comporter que deux niveaux sur un soubassement maximale de 1m, elles ne peuvent dépasser une hauteur maximale de 8m mesurée du milieu de la façade sur rue .

#### B)ZONE R+2 :

- La contenance des lots de cette zone est mentionnée dans le tableau annexe.
- Pour les lots dont le RDC est commercial la hauteur maximale est de 12m,
- Pour les lots dont le RDC est non commercial la hauteur maximal est de 9,60 m.
- Un Patio de 16 m<sup>2</sup> (4x4) est obligatoire.
- Toute fois pour les lots qui ont plus d'une façade, le patio peut ne pas être exigé sur toutes les pièces d'habitations disposant d'un éclairage naturel direct.
- Les encorbellements ne peuvent dépasser 2/3 de la façade
- Pour les lots donnant sur les parking le RDC est habitation sans garage pour voiture.

#### B) Alignement :

- l'acquéreur devra respecter l'alignement prescrit dans les plans d'exécutions approuvés par la commune.
- Certains lot dans le plan de lotissement autorisé ont un espace libre marquant les entrées du lotissement. Il est strictement interdit d'ajouter ces espaces aux lots voisins par un muret ou un grillage .

#### C) Encorbellement :

- l'encorbellement sur la globalité de la façade est strictement interdit .Il ne peut dépasser les 2/3 de la façade :
- Pour les voies de 15 mde 12m et de 10 m est autorisé un saillit de 1 m



#### **D) Volumes :**

La volumétrie de la construction devra être massive sur le plan de la façade. Le relief entre les plans verticaux de la façade est variable et ne peut dépasser la saillie autorisée par chaque Rue.

Les surfaces dégagées aux étages aménagées en terrasses, en balcon, en jardinières ou en vide ne devront pas être couvertes ou fermées afin de présenter et de créer une animation dans la composition volumétrique non seulement à l'échelle du lot acquérir mais aussi au niveau de la façade urbaine.

#### **E) Patio et cour**

- Pour les constructions R+2 il faut prévoir un patio d'une surface de 16 m<sup>2</sup> au minimum.

#### **F) Ventilation :**

Les gaines de ventilations peuvent être autorisées. Elles auront une section minimum de 0,50x0,80 et seront visitables et revêtus de l'intérieur en matériau lavable. Elles comporteront obligatoirement un appel d'air dans leur point bas tous les W-C, cabinets de toilettes ou salle de bains pourront s'y aérer par un dispositif de ventilation permanent et direct.

#### **G) Aération :**

Les cheminées d'aération prévues par les plans d'architecture et d'exécution devront débiter à partir du plafond et déboucher directement sur l'extérieur et doivent avoir une section minimale de 300 cm<sup>2</sup> leur amenée d'air frais de section égale provenant de l'extérieur doit être aménagée à 1,00m au maximum du sol du local.



## CHAPITE III

### TRAVAUX D'EQUIPEMENT

#### **ARTICLE 1** : Mise en viabilisation des chaussées goudronnées

Les voies et places respecteront les profils en long et en travers conformément au dossier technique qui sera établi à cet effet par un B.E.T.

La construction des rues et parkings sera exécutée conformément aux règles de l'art en vigueur dans le domaine des travaux publics et des travaux Municipaux suivant les profils en long et en travers visés.  
« Bon exécution » par les services compétents.

Les rues auront la structure suivante :

- ◆ Une couche de fondation en GNF : 0/60 d'épaisseur égale à 20 cm, après compactage.
- ◆ Une couche de base 0/31,5 en GNF d'épaisseur égale à 20 cm après compactage.
- ◆ Une couche d'imprégnation au cut-back 0/1 avec un dosage de 1,2kg/m<sup>3</sup>, plus sablage.
- ◆ Un revêtement en bicouche avec cut-back 800/1 400 :
  - 1<sup>ère</sup> couche : - Dosage de liant cut-back 800/1 400 de 1 kg/m<sup>2</sup>  
- Gravier 10/14 avec un dosage 11 à 12 litres /m<sup>2</sup>
  - 2<sup>ème</sup> couche : - Dosage de liant cut-back 800/1 400 de 1 kg/m<sup>2</sup>  
- Gravier 6/10 avec un dosage de 8 litres/m<sup>2</sup>.

Les travaux seront réalisés conformément aux textes des C.P.S. des travaux routiers.



## **ARTICLE 2 : Aménagement des trottoirs et voies piétonnes**

- ◆ Les trottoirs et les chemins piétonnes, seront construits en béton de 10 cm d'épaisseur et dosé à 250 Kg /m<sup>3</sup> reposant sur T.V 0/30 de 15 à 20 cm d'épaisseur ou sur un blocage en pierres de même épaisseur. Le revêtement sera en carreaux de ciment autobloquant.

## **ARTICLE 3 : construction du réseau d'égout du lotissement et son raccordement au réseau existant**

- ◆ Le réseau d'égout sera réalisé conformément au dossier technique qui sera visé par le service d'assainissement concerné.
- ◆ Le réseau d'égout et les raccordements seront conformes au plan d'assainissement, des profils en long, en travers et des regards de visite établi par un B.E.T et approuvé, visé par le service concerné.
- ◆ Le réseau d'égout sera unitaire et exécuté conformément au plan et profils en long approuvés.
- ◆ Les buses seront en C.A.O série 60 A, 90A ou 135 A avec joints en caoutchouc et les branchements particuliers seront en amiantes de ciment série 9000.
- ◆ Les joints seront en caoutchouc.
- ◆ Les sections de buses ne seront jamais inférieures à celle indiquées sur le plan.
- ◆ La pose des buses exécutées sur un lit de sable tamisé de 10 cm d'épaisseur.
- ◆ Le remblaiement sera exécuté de couches successives de 35 cm de remblai tamisé compacté et arrosé.
- ◆ Les regards seront disposés selon le plan d'assainissement et au plan des ouvrages types, ils comprendront :
- ◆ Des échelons exécutés en fer rond galvanisé de 30 mm, un tampon en fonte lourd scellé avec couronnement en béton armé.



- ◆ L'achèvement de l'exécution du collecteur sera la charge du lotisseur.
- ◆ Le Maître de l'ouvrage est tenu d'aviser le service pour la réception des égouts (fouilles).
- ◆ Avant tout remblai des fouilles , le lotisseur contactera le service concerné, afin de faire réceptionner les égouts. Il exigera un certificat de conformité des égouts. En l'absence de ce document, la réception ne pourra avoir lieu.

#### **ARTICLE 4 : Alimentation en eau potable**

Chaque lot sera desservi et raccordé en eau potable à partir des réseaux principaux correspondants conformément au plan du dossier technique, aux frais du lotisseur.

#### **ARTICLE 5 : Equipement électrique et éclairage des voies et places à L'intérieur du lotissement**

L'installation des lignes d'éclairage des rues du lotissement pour l'éclairage public et les besoins des particuliers sera étudié , soit par l'O.N.E aux frais du lotisseur, soit par l'entreprise adjudicataire. Il sera prévu pour l'éclairage public des foyers agréés type ville de BERKANE

#### **ARTICLE 6 : Equipement téléphonique**

Tout les lots seront desservis en lignes téléphoniques à partir du réseau général des télécommunications de la ville conformément au dossier technique.

Les travaux de Génie Civil ainsi que les câblages sont à la charge du lotisseur.

#### **ARTICLE 7 : Equipement en moyens de lutte contre l'incendie**

Le lotissement sera doté d'une ou des bouches d'incendie armées.

#### **ARTICLE 8 : Espace verts et places publiques**

Les arbres seront disposés dans les places conformément aux plans d'architecte.

#### **ARTICLE 9:**

Les terrains doivent être tenus en état de propreté, en particulier les espaces libres.



L'ensemble des raccordements cités ci-dessus, seront réalisé sous la responsabilité et le contrôle des services compétents conformément aux dispositions des lois en vigueur.